

## Mise en contexte

Le plan stratégique de développement (PSD), qui a été adopté au Conseil d'administration du Cégep, en novembre 2004, vient à échéance, ce qui signifie, qu'il doit maintenant être évalué et qu'un rapport devra être adopté par le Conseil d'administration en novembre 2009.

L'exécutif du SPECS pense donc qu'il est important d'avoir le pouls des membres sur les différents axes faisant partie du PSD, et ce, dans le but qu'un texte soit publié dans le journal syndical et déposé à la direction ainsi qu'au Conseil d'administration. Nous comptons par la suite que ce texte soit intégré au complet ou en partie dans le rapport préliminaire qui sera produit en juin 2009 et validé en septembre de la même année. Si tel n'est pas le cas, il sera toujours possible de réagir au contenu du rapport préliminaire.

Lors de la rencontre du 9 mars dernier avec le Comité d'animation départementale et syndicale (CADES), il a été convenu de diverses méthodes pour rejoindre les membres de l'ensemble des départements. Tout d'abord, il a été convenu qu'un texte préliminaire produit par l'exécutif du SPECS et comportant des commentaires et des questions soit rendu disponible à tous les membres. Pour l'instant ce texte est une série de commentaires associés à des éléments précis de certains axes de développement du PSD. C'est en fait une amorce de réflexion qui sera bonifiée ou modifiée suite à la réception de vos commentaires et de vos réponses aux questions qui y sont insérées.

Par ailleurs, avec l'envoi de ce texte, il y a aussi des questions auxquelles vous pouvez répondre particulièrement en lien avec trois des cinq axes du PSD. Enfin, pour certains départements, une discussion départementale pourrait être faite autour de ce sujet.

---

Le présent document est disponible sur le site Web du SPECS-CSN au lien suivant :  
<http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317>

## Texte préliminaire

En ce qui concerne les enseignantes et les enseignants, trois axes nous apparaissent plus importants à évaluer, soit :

- **Un projet de formation actualisé (PSD- p. 13);**
- **Une persistance accrue aux études (PSD- p. 14)**
- **Un milieu de travail sain et mobilisant (PSD -p. 16)**

## Un projet de formation actualisé (PSD – p. 13)

- Enraciner dans nos pratiques l'orientation centrale du Projet de formation du Cégep en ce qui a trait aux apprentissages essentiels et transférables.

Commentaires :

- Renforcer le rôle de la formation générale comme partie intégrante des programmes et sa contribution au développement personnel et professionnel des étudiantes et des étudiants.

Commentaires : Les programmes cherchent à tenir compte de la formation générale entre autres dans les épreuves synthèses de fin de programme.

- Encourager le recours à des situations d'apprentissage variées et stimulantes.

Commentaires :

- Systématiser le recours aux technologies de l'information et de la communication.

Commentaires :

- Développer l'ouverture du Cégep sur le monde.

Commentaires : Il est évident que le Cégep est parvenu à développer l'ouverture sur le monde notamment à l'aide des nombreux stages à l'étranger offerts aux étudiants.

- Renforcer les partenariats à l'interne et en établir de nouveaux à l'externe selon des modèles diversifiés.

Commentaires : Le Cégep est parvenu à renforcer les partenariats à l'interne (EXEMPLE ???-- ) mais surtout davantage à l'externe (PRIMOSSS- PRIMOM...)

- Susciter la contribution des étudiantes, des étudiants et des partenaires externes dans les processus de mise à jour des programmes.

Commentaires :

- Reconnaître les acquis développés par nos étudiantes et nos étudiants dans le cadre des activités extracurriculaires.

Commentaires :

**Quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour cet axe?**

**Jugez-vous que les objectifs de cet axe aient été atteints?**

**Des progrès significatifs ont-ils été observés?**

Pour d'autres questions, il est possible de vous référer au devis d'évaluation, lequel est disponible au lien suivant : <http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317/PSD.pdf>

## Une persistance accrue aux études (PSD – p. 14)

- Identifier et mettre en place des mesures visant à accroître la réussite aux cours de la première session et la réussite des garçons.

**Commentaires :** Il nous apparaît difficile pour le moment de cibler clairement les mesures qui ont été prises pour accroître la réussite aux cours de la première session et la réussite des garçons même si des engagements avaient été annoncés en juin 2008. Lors de la dernière réunion du Comité de relations du travail (CRT du 11 mars 2009), le directeur de l'organisation scolaire a présenté des mesures qui ne touchent toutefois ni les étudiants de première session, ni les garçons.

- Aider l'étudiante-l'étudiant à clarifier ses buts et à préciser ou valider son choix de programme.

**Commentaires :**

- Promouvoir et soutenir la mise en place de situations d'apprentissage variées, stimulantes et adaptées aux nouveaux programmes et aux réalités étudiantes qui changent.

**Commentaires :**

- Actualiser certaines modalités organisationnelles de l'enseignement et des divers services à l'étudiante et à l'étudiant, en prenant en compte les besoins en changement.

**Commentaires :**

- Soutenir de façon particulière les étudiantes et les étudiants ayant des troubles d'apprentissage ou des problématiques de santé mentale.

**Commentaires :** Si le Cégep désire soutenir de façon particulière les étudiants ayant des troubles d'apprentissage et des problématiques de santé mentale, les enseignants, eux se sentent démunis et bien seuls à gérer cette nouvelle réalité. On leur demande de tenir compte de plusieurs problématiques différentes de plusieurs étudiants dans une même classe de sorte que l'acquisition de compétences devient parfois un vrai casse-tête. Pour que le soutien soit efficace pour les étudiants, il va de soi que les enseignants doivent aussi être soutenus et mieux informés.

- renforcer la concertation des divers intervenants au sein d'un même programme ainsi qu'entre les services et départements et établir des collaborations avec la communauté régionale.

**Commentaires :**

**Quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour cet axe?**

**Jugez-vous que les objectifs de cet axe aient été atteints?**

**Des progrès significatifs ont-ils été observés?**

Pour d'autres questions, il est possible de vous référer au devis d'évaluation, lequel est disponible au lien suivant : <http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317/PSD.pdf>

## **Un milieu de vie stimulant (PSD – p. 15)**

- Actualiser l'offre de services en fonction des besoins et des intérêts des étudiantes et des étudiants.

Commentaires :

- Établir des partenariats voire des ententes formelles avec des institutions et des organismes en région (CLSC, Ville de Sherbrooke, etc.) afin d'améliorer les services à l'étudiante et à l'étudiant.

Commentaires :

- Rendre plus attrayants les espaces de vie des étudiantes et des étudiants.

Commentaires :

- Renforcer nos pratiques en matière de protection de l'environnement et de développement durable.

Commentaires :

- Soutenir les activités et les projets émergeant des étudiantes et des étudiants et les associer aux diverses démarches visant à dynamiser le milieu (plan d'embellissement, moyens de communication, etc.).

Commentaires :

- Privilégier l'utilisation de moyens électroniques dans nos échanges avec les étudiantes et les étudiants.

Commentaires : Échanges possibles grâce à Léa et Moi

**Quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour cet axe?**

**Jugez-vous que les objectifs de cet axe aient été atteints?**

**Des progrès significatifs ont-ils été observés?**

Pour d'autres questions, il est possible de vous référer au devis d'évaluation, lequel est disponible au lien suivant : <http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317/PSD.pdf>

## Un milieu de travail sain et mobilisant (PSD – p. 16)

Cet axe nous apparaît le plus important, car il touche directement notre quotidien. Force est de constater que plusieurs objectifs faisant partie de cet axe n'ont pas été atteints.

- Développer des mécanismes de communication organisationnelle afin que chacune des employées et chacun des employés saisissent bien les enjeux liés à la mission, et ce, avec l'ensemble des partenaires institutionnels.

**Commentaires :** Tout d'abord, l'efficacité de la communication demeure une lacune majeure au Cégep de Sherbrooke. Prenons l'exemple le plus récent du cas de rougeole. Pour avoir accès à la lettre du directeur du service public, le personnel devait effectuer plusieurs opérations. Il aura été si simple d'avoir un lien direct à la lettre avec l'envoi du communiqué. (AUTRES EXEMPLES)

- Clarifier le rôle et les responsabilités des membres du personnel des divers services et départements et ce, en fonction de la mission du service et de celle du Cégep.

**Commentaires :** Pour ce qui est de la clarification du rôle et des responsabilités des membres du personnel, nous savons que les coordonnateurs ont eu droit à deux séances de formation « Mieux vivre en département ». Cependant, il nous apparaît que les fonctions et responsabilités de la coordination départementales soient encore parfois confondues avec celles de la direction.

- Consolider nos pratiques en matière de reconnaissance des membres du personnel, valoriser les initiatives et la participation du personnel aux prises de décision concernant l'organisation de leur travail.

**Commentaires :** Il est difficile d'identifier des pratiques en matière de reconnaissance des membres du personnel à part, dans de beaux discours, lors du brunch de la rentrée ou encore lors de la journée de plein-air. Quant à la participation du personnel aux prises de décision concernant l'organisation du travail, il est évident que la direction ne crée pas de réelles participations. Pensons seulement au calendrier scolaire et plus récemment, à la plage horaire.

- Élaborer un plan de gestion de la relève des effectifs, incluant l'expérimentation de nouveaux modes de transfert d'expertise.

Commentaires :

- Développer des modes d'intervention appropriés en matière de prévention et de gestion de conflits.

Commentaires : Si des modes d'intervention appropriés en matière de prévention et de gestion de conflits sont développés (politique pour contrer l'harcèlement psychologique, recours à de l'aide externe), les directions ne respectent pas encore le processus de la politique et tardent souvent à gérer les conflits, allant même parfois jusqu'à les ignorer.

- Identifier les facteurs organisationnels ainsi que les processus de gestion pouvant générer un sentiment d'essoufflement chez les membres du personnel.

Commentaires : Finalement, nous ignorons si la direction est parvenue à identifier les facteurs organisationnels ainsi que les processus de gestion pouvant générer un sentiment d'essoufflement chez le personnel, mais nous savons toutefois que l'essoufflement est bien réel, et ce plus que jamais.

**Quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour cet axe?**

**Jugez-vous que les objectifs de cet axe aient été atteints?**

**Des progrès significatifs ont-ils été observés?**

Pour d'autres questions, il est possible de vous référer au devis d'évaluation, lequel est disponible au lien suivant : <http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317/PSD.pdf>



## **Une capacité d'attraction et un positionnement renforcés ( PSD - p. 17)**

- Développer une image institutionnelle plus forte et plus distinctive.

Commentaires :

- Ajuster nos stratégies et moyens de promotion des programmes en fonction des clientèles ciblées.

Commentaires :

- Réexaminer la carte des programmes d'études offerts au Centre de formation continue (nouvelles clientèles, nouvelles sources de financement).

Commentaires :

- Encourager la mise en place de moyens susceptibles de faciliter l'établissement de maillages avec divers partenaires régionaux.

Commentaires :

- Assurer la représentation du Cégep au sein des instances et organismes régionaux.

Commentaires :

**Quels sont les moyens qui ont été mis en œuvre pour cet axe?**

**Jugez-vous que les objectifs de cet axe aient été atteints?**

**Des progrès significatifs ont-ils été observés?**

---

Pour d'autres questions, il est possible de vous référer au devis d'évaluation, lequel est disponible au lien suivant : <http://www.specs-csn.qc.ca/site/courriels/2008-2009/20090317/PSD.pdf>